



COMMISSION FEMININES

Réunion du Mardi 19 Avril 2022

Procès-verbal n ° 553

Président : Jacques Issartel
Présents : Thierry Truwant
Excusés : Gérard Bouat

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

Tout manquement constaté sur l'application de cet article sera traité par la commission des règlements

Courriers : LA MOTTE SERVOLEX, G U C, GT A C N D, FORMAFOOT B V, HAUTE COMBE, SUD ISERE, HAUTE TARENTOISE, VAREZE, FF ECHIROLLES, VALMONTAISE, ST PIERRE SPORT

COVID

A l'heure actuelle, pour bénéficier du protocole COVID
4 cas confirmés foot à 11 et 2 cas confirmés foot à 8. Contacter le district

PLENIERE

La plénière aura lieu le 3 septembre à 10 h au district.

CHAMPIONNAT A 8

D 2 Poule A

ST CASSIEN – E G 2F

Plus aucune date de disponible

Vous devez impérativement jouer avant le 8 mai (2 dernières journées) sinon match perdu aux 2 équipes

COUPES

1 / 2 finale

SENIORS A 11 :

Soit le 26 mai ou le 29 Mai

Si 1 club de D2 concerné ce sera le 26 Mai (la D2 joue le 29 Mai)

SENIORS A 8

Le 22 Mai

Tirage des 1 / 2 finales le 26 Avril

Cela concerne les seniors à 8 et à 11

Le Président
J. Issartel
06 34 87 23 55